



REPUBLIQUE
FRANCAISE

DEPARTEMENT
DU JURA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE D'OFFLANGES

Séance du 30 janvier 2026

Nombre de conseillers : En exercice : 11 Présents : 9 Votants : 10			L'an deux mille vingt-six, Le trente du mois de janvier à vingt heures trente minutes, Le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de monsieur Jean-Claude THABARD, Maire.		
Date de convocation : 19/01/2026 Date d'affichage : 05/02/2026			Présents : Cédric BARBIER, Bruno CHAUCOUVERT, Ludivine GERARDIN, Jean-Michel GRAS, Jean-Marie GUELLE, Gilbert JACQUOT, Alexandre LENOBLE, Jean-Claude THABARD, Thierry VINCENT. Excusés : Claude COMTE, Nicolas THABARD pouvoir à Jean-Claude THABARD,		
VOTE	Abstention	1	Secrétaire de séance : Thierry VINCENT.		
	Contre	0			
	Pour	9			

DELIBERATION 2026-03

Subvention Pôle scolaire de Dammartin - séjour Chaux des Crotenay

CONSIDERANT que le Pôle scolaire de Dammartin propose aux élèves de CE2, CM1 et CM2 un séjour de cinq jours du lundi 20 avril au vendredi 24 avril 2026 au centre Cyclamen de Chaux des Crotenay.

Les élèves pratiqueront des activités sportives différentes de celles habituellement faites à l'école (tir à l'arc, escalade, VTT, orientation) et des activités d'éducation à l'environnement.

Cinq enfants de la Commune sont concernés.

Un courrier de demande de subvention a été transmis à la Commune.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à 9 voix pour et une abstention :

- ✓ **DECIDE** d'attribuer une subvention d'un montant de 50€ par élèves, soit une subvention d'un montant de 250.00€ attribué pour le séjour,
- ✓ **PRECISE** que les crédits nécessaires seront inscrits au BP 2026.

Pour extrait certifié conforme,
Le maire,
Jean-Claude THABARD.

Envoyé en préfecture le 12/02/2026

Reçu en préfecture le 12/02/2026

Publié le

ID : 039-213903925-20260130-2026_03-DE

Berser
Levrault

